

DECLARATION DE DEPÔT, D'INHUMATION DE L'URNE CINERAIRE DANS UNE PROPRIETE PRIVEE OU DE DISPERSION DES CENDRES

Monsieur le Maire,

Je soussigné(e),
Demeurant à

Ayant qualité pour pouvoir aux funérailles de
M
Né(e) le _____ à _____
Décédé(e) le _____ à _____
Domicilié(e) à _____

Vu l'article R.2213-39 du code général des collectivités territoriales

Et conformément à la volonté exprimée du (de la) défunt(e),

Déclare (2)

- Déposer
 Inhumér
L'urne contenant ses cendres dans la propriété sise

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

A _____, le _____

Signature du déclarant

La commune de Montignac recueille et traite les données personnelles de ce formulaire afin de gérer la destination des cendres. Ces données sont à destination du maire et des services concernés de la commune.

Elles seront conservées pour une durée de 5 ans et de 10 ans pour les pièces comptables.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données du 25/05/2018 et à la Loi Informatique et Libertés modifiée par la loi du 20 juin 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, à la limitation des traitements, à la suppression des données vous concernant.

Vous pouvez exercer vos droits sur vos propres données et celles des enfants mineurs dont vous êtes responsable en remplissant le formulaire dédié auprès de la Mairie de Montignac ou en contactant le délégué à la protection des données aux coordonnées suivantes : ATD 24, 2 place Hoche, 24 000 PÉRIGUEUX ou dpd.mutualise@atd24.fr.